



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
27 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 26 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 3 de la résolution [2424 \(2018\)](#) adoptée le 29 juin 2018, par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2019 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1533 \(2004\)](#) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Nelson Alusala, ressources naturelles/questions financières (Kenya) ;
- M. Ledio Cakaj, groupes armés (Albanie) ;
- M<sup>me</sup> Virginie Monchy, affaires humanitaires (France) ;
- M. Bart Vanthomme, groupes armés (Belgique) ;
- M. David Zounmenou, armes (Bénin).

J'ai également prorogé le mandat de M. Zobel Behalal (Cameroun), spécialiste des ressources naturelles et des questions financières, afin qu'il endosse également le rôle de Coordonnateur du Groupe jusqu'au 27 mars 2019, date à laquelle il atteindra le terme du mandat autorisé par les dispositions réglementaires applicables de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (18 septembre 2018).

